

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1027**5 juillet 2002****SOMMAIRE**

Agrilux S.A., Walferdange	49296	D.B.C. S.A.H., Luxembourg	49268
Aircotech Luxembourg S.A., Lintgen	49256	Damtrade International, S.à r.l.	49277
Albenga Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	49265	Danbel S.A.H.	49270
Albenga Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	49265	Dealinvest Holding S.A., Luxembourg	49289
Amelot Lux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	49279	Dexamenos Développement S.A.H.	49272
Amelot Lux, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	49279	Dinovest S.A.H., Luxembourg	49290
Arquinos AG, Luxembourg	49291	E.M.E.A. Management Services S.A., Luxembourg	49270
Audimed Holding A.G., Luxembourg	49256	Ecoreal S.A.H., Luxembourg	49289
Audimed Holding A.G., Luxembourg	49256	EOI Fire, S.à r.l., Luxembourg	49294
(Le) Bargy S.A., Luxembourg	49274	EOI Sykes, S.à r.l., Luxembourg	49280
Belluna S.A., Luxembourg	49291	Era Group S.A., Luxembourg	49283
Benodec S.A.H., Luxembourg	49277	Europe Bijoux Finanz S.A., Luxembourg	49266
Bergasa Holding S.A., Luxembourg	49291	Europe Bijoux Finanz S.A., Luxembourg	49266
Boats 1 (Luxembourg) S.A., Luxembourg	49264	Europlanning S.A., Luxembourg	49289
Bonvalux S.A., Luxembourg	49292	F.I.E.E. S.A., Walferdange	49250
Bonvalux S.A., Luxembourg	49292	Family Office Luxembourg S.A., Luxembourg ..	49264
Bonvalux S.A., Luxembourg	49293	Fendi S.A., Luxembourg	49281
Bonvalux S.A., Luxembourg	49293	Financière Horus S.A.	49272
Bonvalux S.A., Luxembourg	49293	Finpar Holding S.A., Luxembourg	49272
Bonvalux S.A., Luxembourg	49293	Finpar Holding S.A., Luxembourg	49272
Botico S.A.	49269	Finpharma S.A., Luxembourg	49289
C.G.B.I., Compagnie Générale de Bureautique et		Five Company S.A., Luxembourg	49273
d'Informatique S.A., Luxembourg-Kirchberg . . .	49260	Food Holdings, S.à r.l., Luxembourg	49284
C.G.B.I., Compagnie Générale de Bureautique et		Foxroad Luxembourg, S.à r.l., Strassen	49262
d'Informatique S.A., Luxembourg-Kirchberg . . .	49262	Foxroad Luxembourg, S.à r.l., Strassen	49262
CA.P.EQ. HP I S.C.A., Luxembourg	49266	Fur Investments Holding S.A.	49294
CA.P.EQ. HP II S.C.A., Luxembourg	49264	Game Invest S.A.H., Strassen	49267
CBH Invest S.A.	49275	Gedeon Holding 2000 S.A., Luxembourg	49288
Citrix Systems Capital and Finance, S.à r.l., Luxem-		Genesis Investment Holding S.A., Luxembourg ..	49288
bourg	49271	Gesteuro S.A.H., Strassen	49268
Cob S.A.H.	49273	Giori S.A., Luxembourg	49286
Coldeg S.A.H.	49266	Giroflex Luxembourg S.A.H., Luxembourg	49295
Compagnie Financière de la Clerve S.A., Luxem-		Global Enterprise Group Holding S.A., Luxem-	
bourg	49279	bourg	49284
Compagnie Financière de la Clerve S.A., Luxem-		Goad International Holding S.A., Luxembourg ..	49292
bourg	49279	Goad International Holding S.A., Luxembourg ..	49292
Compagnie Internationale d'Outremer "Interoutre-		Gomera S.A.H.	49273
mer" S.A.H., Luxembourg	49291	H.M.F. Holding AG, Luxembourg	49263
Compartilux S.A.H., Luxembourg	49290	H.M.F. Holding AG, Luxembourg	49263
Cordite Holding S.A., Luxembourg	49290	H.M.F. Holding AG, Luxembourg	49263

Hibiscus S.A.H.	49271	Paringes Holding S.A., Luxembourg	49276
Hifin S.A., Luxembourg	49284	Parker Holding S.A., Luxembourg	49286
HKL (Tamar), S.à r.l., Luxembourg	49263	Pedinotti et Cie, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	49278
HRT Révision, S.à r.l., Luxembourg	49273	Peralva.Com, S.à r.l., Luxembourg	49269
Incorion Investment Holding Company S.A., Luxembourg	49276	Publi Europe S.A., Strassen	49269
Iniziativa S.A., Luxembourg	49294	Quadrex Group International S.A.H., Luxembourg	49295
Intellicast S.A., Steinsel	49282	Quadrex Group International S.A.H., Luxembourg	49295
Interdent A.G., Luxembourg	49288	Rapin S.A., Luxembourg	49251
International Fund Services & Asset Management S.A., Luxembourg	49282	Rawi S.A.H., Luxembourg	49269
International Wave Holding S.A., Strassen	49268	Realfond Holding S.A., Luxembourg	49275
Javi International S.A.H., Luxembourg	49290	Realfond Holding S.A., Luxembourg	49278
Kayser International S.A., Luxembourg	49282	Restclair, S.à r.l., Luxembourg	49281
Kriton S.A., Luxembourg	49288	Resultance S.A., Luxembourg	49278
Kultura S.A., Luxembourg	49287	Saxo S.A., Luxembourg	49283
Lagar S.A., Luxembourg	49287	Skipyard S.A.H., Luxembourg	49275
Lighthouse Holdings Limited S.A., Luxembourg ..	49283	Stella Holding S.A., Luxembourg	49285
Linares Holding S.A., Luxembourg	49287	Takeda Finanziaria S.A., Luxembourg	49266
Lory S.A.H., Luxembourg	49283	Tartane S.A., Luxembourg	49277
Lubelmet S.A., Luxembourg	49287	Tecservice S.A., Walferdange	49296
Lucanor S.A.H.	49271	Toniek S.A.H.	49271
Luminant Investments, S.à r.l., Luxembourg	49265	TPI Participations, S.à r.l., Luxembourg	49296
Luxopart S.A.H., Luxembourg	49274	Unico Asset Management S.A., Luxembourg	49259
Milimmo Aktiengesellschaft S.A., Luxembourg ..	49250	Uzes S.A., Luxembourg	49285
Milla Holding S.A., Luxembourg	49286	V.H.K. S.A., Strassen.	49267
(Le) Môle S.A., Luxembourg	49274	Valugy S.A., Luxembourg	49285
Monterey Services S.A., Luxembourg	49286	Vanemo S.A., Luxembourg	49285
Nordthulin Luxembourg S.A., Luxembourg	49284	Vontobel Luxembourg S.A., Munsbach	49280
Obanosh S.A.H.	49267	Vontobel Luxembourg S.A., Munsbach	49280
OT Strips (Luxembourg) S.A., Luxembourg	49264	Westland Holding S.A., Luxembourg	49265
Paringes Holding S.A., Luxembourg	49276	WSP Investment S.A.H., Strassen	49270

**F.I.E.E. S.A., Société Anonyme,
(anc. VERTLOISIRS S.A.).**

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 38.720.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 27, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2002.

Pour la société
ANDERSEN S.A.
Signature

(30919/501/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

MILIMMO AKTIENGESELLSCHAFT, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 21.838.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 1^{er} juin 2001

Monsieur Angelo De Bernardi, Madame Marie-Fiore Ries-Bonani et Madame Romaine Scheifer-Gillen sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2002.

Pour extrait sincère et conforme
MILIMMO AKTIENGESELLSCHAFT
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 13, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30967/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

RAPIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

STATUTS

L'an deux mille deux, le deux avril.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en remplacement de son collègue, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1. Madame Yolande Crowe, administrateur de sociétés, demeurant à 3, Grand-Rue, Genève, Suisse,
2. Monsieur Reinald Loutsch, sous-directeur, demeurant à Luxembourg,
les deux ici représentés par Monsieur Karl Guenard, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,
en vertu de deux procurations sous seing privé données le 27 mars 2002.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de RAPIN S.A..

Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs.

Art. 3. Le capital social est fixé à trois cent mille euros (300.000,- EUR) représenté par trois mille (3.000) actions de cent euros (100,- EUR) chacune. Ces actions sont rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial à concurrence de deux millions sept cent mille euros (2.700.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trois cent mille euros (300.000,- EUR) à trois millions d'euros (3.000.000,- EUR), le cas échéant par l'émission de vingt-sept mille (27.000) actions nouvelles de cent euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits que les actions existantes. En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 12 ci-après, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Conformément aux dispositions de l'article 32-3(5) de la loi modifiée du 10 août 1915, le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 4. La société a le pouvoir d'acquérir ses propres actions souscrites et entièrement libérées dans les conditions indiquées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, étant entendu que cette acquisition

ne pourra être faite qu'au moyen de sommes distribuables y compris la réserve extraordinaire constituée au moyen de fonds touchés par la société comme prime d'émission sur l'émission de ses propres actions ou du produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat.

Les actions rachetées par la société n'ont aucun droit de vote ni le droit à la distribution d'un dividende ou du produit de liquidation.

Le prix de rachat des actions rachetables sera calculé sur base de l'actif social net conformément à l'article cinq ci-après.

Art. 5. Le prix auquel seront rachetées les actions que la société se propose de racheter en application de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales sera égal à la valeur nette par action déterminée par le conseil d'administration à la date d'évaluation qui sera le jour de la prise de décision du conseil d'administration de procéder au rachat d'actions selon les modalités fixées ci-après.

La valeur de rachat des actions de la société s'exprimera par un chiffre par action et sera déterminée à la date d'évaluation en divisant les avoirs nets de la société constitués par ses avoirs moins ses engagements à la fermeture des bureaux à ce jour, par le nombre total des actions de la société en circulation lors de cette fermeture des bureaux, le tout en conformité avec les règles d'évaluation ci-dessous ou dans tout cas non couvert par elles, de la manière que le conseil d'administration estimera juste et équitable. Toutes ces règles d'évaluation et de disposition seront conformes aux principes de comptabilité généralement acceptés.

En l'absence de mauvaise foi, négligence grave ou d'erreur manifeste, toute décision prise lors du calcul de la valeur de rachat par le conseil d'administration sera définitive et liera la société ainsi que les actionnaires présents, passés ou futurs.

Règles d'évaluation

A. Les avoirs de la société sont censés comprendre:

- a) toutes liquidités en caisse ou en compte y inclus tout intérêt couru;
- b) tous comptes à recevoir;
- c) tous emprunts, actions, parts de capital, obligations, emprunts convertibles, droits de souscription, warrants, options et autres investissements et titres que la société possède ou pour lesquels elle a pris des engagements (sous réserve d'ajustements possibles d'une manière qui ne soit pas en opposition avec le paragraphe (B) (i) ci-dessous, pour tenir compte de fluctuations dans la valeur marchande des titres provoquées par la vente ex-dividende, ex-droits ou des pratiques similaires;
- d) tous titres et dividendes en titres à recevoir par la société;
- e) tous intérêts courus sur les valeurs mobilières à revenu fixe que possède la société, sauf si les montants en question sont compris ou inclus dans le principal de ces titres;
- f) les frais de premier établissement de la société y inclus les frais d'émission et de distribution des titres de la société pour autant que ces frais n'ont pas été amortis; et
- g) tous les autres avoirs de tous genre et nature avec les frais payés d'avance.

B. La valeur de ces avoirs sera déterminée comme suit:

(i) la valeur de toutes liquidités en caisse ou en compte, comptes à recevoir, frais payés d'avance, dividende en liquide et intérêts déclarés ou courus comme indiqué précédemment et non encore encaissés, sera considérée comme étant le montant total, sauf s'il n'est pas sûr que le montant sera payé ou touché en entier, auquel cas sa valeur sera réduite par la société de sorte qu'elle reflète sa valeur réelle, et les dividendes autres qu'en liquide déclarés et non encore reçus seront comptabilisés et évalués comme dividendes en liquide.

(ii) la valeur de tout emprunt, action, part de capital, obligation, emprunt convertible, droit de souscription, warrant ou option ou autre valeur d'investissement ou titre qui sera coté ou traité sur un marché boursier, sera déterminée à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation en prenant le dernier cours vendeur de la date d'évaluation à la Bourse qui est normalement le marché principal pour cette valeur mobilière, sauf si cette date d'évaluation est un jour férié à cette Bourse, auquel cas l'on appliquera le dernier cours vendeur du jour ouvrable précédent à cette Bourse, le tout enregistré par les moyens usuels applicables (ou en cas de défaut d'un cours vendeur, le dernier cours acheteur enregistré), mais en cas d'urgence ou de circonstances inhabituelles concernant le commerce de ces valeurs mobilières, si le conseil d'administration considère que ce prix ne reflète pas la valeur marchande réelle, il peut lui substituer tel chiffre qui à ses yeux reflète la valeur marchande réelle;

(iii) la valeur de tout investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment, qui ne sera pas coté ou traité à une Bourse, mais traité à un marché hors Bourse reconnu, sera évaluée d'une manière aussi rapprochée que possible de la méthode décrite dans le paragraphe B (ii) ci-dessus, à moins que le conseil d'administration n'estime qu'une autre forme de cotation reflète mieux sa valeur réelle, auquel cas cette forme de cotation sera utilisée;

(iv) la valeur de tout titre soumis à des restrictions (défini comme un titre dont le prix de revente peut être affecté par des restrictions légales ou contractuelles concernant la vente) que possède la société, sera évaluée d'une manière réelle en toute bonne foi par le conseil d'administration. Parmi les facteurs qui seront considérés pour fixer ces prix figurent la nature et la durée des restrictions affectant la vente du titre, le volume du marché pour des titres de la même espèce ou pour des titres dans lesquels le titre soumis à restriction est convertible, et, éventuellement l'abattement initial applicable lors de l'acquisition de ce titre sur la valeur marchande de titres de la même classe qui ne sont pas soumis à des restrictions ou de titres dans lesquels ils sont convertibles;

(v) la valeur de tout autre investissement ou valeur mobilière comme indiqué précédemment ou d'autres biens pour lesquels aucune cotation de prix n'est disponible sera la valeur réelle déterminée par le conseil d'administration de bonne foi de telle manière qu'elle soit conforme avec les règles comptables généralement acceptées dans la mesure où elles sont applicables, que le conseil d'administration considère appropriées de temps en temps; et

(vi) nonobstant ce qui précède, à chaque date d'évaluation, où la société se sera engagée à:

1) acquérir un élément d'actif, le montant à payer pour cet élément sera indiqué comme une dette de la société alors que la valeur de l'actif à acquérir sera indiquée comme actif de la société;

2) vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément sera indiqué comme un actif de la société et l'élément à livrer ne sera pas renseigné dans les actifs de la société, sous réserve cependant que si la valeur ou la nature exactes de cette contrepartie ou cet élément d'actif ne sont pas connues à la date d'évaluation, alors que leur valeur sera estimée par le conseil d'administration.

C. Les dettes de la société sont censées comprendre:

a) tous emprunts, factures et comptes à payer;

b) tous intérêts courus sur des emprunts de la société (y inclus les commissions courues pour l'engagement à ces emprunts);

c) tous frais courus ou à payer;

d) toutes dettes connues, présentes ou futures, y inclus toutes obligations contractuelles échues de payer en liquide ou en nature, y inclus le montant de tous dividendes ou acomptes sur dividendes non payés déclarés par la société, lorsque la date d'évaluation tombe sur la date de déclaration ou y est postérieure, et le montant de tous les dividendes déclarés, mais pour lesquels les coupons n'ont pas encore été présentés et qui, par conséquent, n'ont pas été payés;

e) une provision suffisante pour des taxes sur la capital jusqu'à la date d'évaluation déterminée de temps en temps par le conseil d'administration et d'autres réserves éventuelles, autorisées et approuvées par le conseil d'administration; et

f) toutes les autres dettes de la société qu'elles qu'en soient l'espèce et la nature renseignées conformément aux règles comptables généralement admises, à l'exception du passif représenté par le capital social, les réserves et bénéfices de la société.

En déterminant le montant de ces dettes, le conseil d'administration peut calculer d'avance des frais d'administration et d'autres frais réguliers ou répétitifs sur une base annuelle ou autre période et il peut échelonner ces frais en portions égales sur la période choisie.

D. Les avoirs nets de la société («avoirs nets») représentent les avoirs de la société définis ci-dessus moins les dettes de la société définies ci-dessus à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation où la valeur de rachat est déterminée.

E. Tous investissements, soldes créditeurs ou autres avoirs et dettes de la société dont la valeur est exprimée en une monnaie autre que la devise du capital seront évalués, selon le cas, sur base des taux de change à la date du calcul de la valeur de rachat.

F. Pour déterminer la valeur de rachat, les avoirs nets seront divisés par le nombre d'actions de la société émises et en circulation à la date d'évaluation.

A ces fins:

a) Les actions offertes au rachat conformément au présent article seront considérées comme restant en circulation jusqu'immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation tel qu'indiqué dans cet article, et à partir du rachat jusqu'au moment du paiement, le prix de rachat sera considéré comme une dette de la société.

b) Les actions de la société souscrites comme émises et en circulation à partir du moment de l'acceptation d'une souscription et de sa comptabilisation dans les livres de la société qui en général, se fera immédiatement après la fermeture des bureaux à la date d'évaluation à laquelle s'applique leur souscription et émission; et les fonds à recevoir seront considérés comme un élément d'actif de la société.

Titre II.- Administration, Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 8. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 9. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

Art. 10. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Titre III.- Assemblée générale et répartition des bénéfices

Art. 12. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

Art. 13. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mardi du mois de juin à 17.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Titre IV.- Exercice social, Dissolution

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Art. 15. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Titre V.- Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1° Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2002.

2° La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2003.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1. Madame Yolande Crowe, prénommée, deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	2.999
2. Monsieur Reinald Loutsch, prénommé, une action	1
Total: trois mille actions	3.000

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trois cent mille euros (300.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ quatre mille sept cents euros (4.700,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, représentés comme dit est, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée à L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

L'assemblée autorise le conseil d'administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

2. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

3.- Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur James L. Brown, homme d'affaires, demeurant à Providence, USA,

b) Monsieur Frédéric Sicchia, juriste, demeurant à Luxembourg,

c) Monsieur Reinald Loutsch, prénommé.

4.- Est nommée commissaire aux comptes:

HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, Domaine de Beaulieu, 32, rue J.-P. Brasseur.

5.- Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2007.

6.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: K. Guenard, T. Metzler

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2002, vol. 134S, fol. 83, case 6.- Reçu 3.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 17 avril 2002.

G. Lecuit.

(30636/220/251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

AUDIMED HOLDING A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 69, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 57.527.

Im Jahre zweitausendundzwei, den zehnten April,
Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit Amtswohnsitze zu Grevenmacher (Luxemburg),

Ist erschienen:

Dame Simone Wallers, Fondé de Pouvoir, geschäftsansässig in L-2953 Luxemburg, 69, route d'Esch, handelnd in seiner Eigenschaft als Spezialbevollmächtigter des Verwaltungsrates der luxemburgischen Holdinggesellschaft, AUDIMED HOLDING A.G., société anonyme holding, mit Sitz zu Luxemburg, 69, route d'Esch, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 57.527,

auf Grund einer Vollmacht, erteilt durch Beschluss des Verwaltungsrates vom 8. April 2002, in Luxemburg.

Die Gesellschaft AUDIMED HOLDING A.G. wurde gegründet, unter der Bezeichnung MICHEL EURO FINANCE S.A., gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 20. Dezember 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 159 vom 2. April 1997,

zuletzt abgeändert mit Namensänderung, gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 21. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 536 vom 5. April 2002.

Vorgenannter Beschluss des Verwaltungsrates vom 8. April 2002 bleibt, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Kompargenten und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben um mit derselben einregistriert zu werden.

Welcher Kompargent, handelnd wie erwähnt, den amtierenden Notar ersucht folgende Erklärungen und Feststellungen zu dokumentieren:

I.

Das gezeichnete Gesellschaftskapital der Aktiengesellschaft AUDIMED HOLDING A.G. beläuft sich augenblicklich auf einhundertsechsdachtzigtausendsechshundert Euro (186.600,-), eingeteilt in dreiundneunzigtausenddreihundert (93.300) Aktien im Nominalwert von je zwei Euro (2,-), alle voll eingezahlt.

II.

Gemäss Gesellschafterbeschluss aufgenommen durch den amtierenden Notar am 21. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 536 vom 5. April 2002, wurde Artikel drei, Absatz 5, 6, 7, und 8 der Satzungen der vorgenannten Gesellschaft wie folgt abgeändert:

«Das Gesellschaftskapital kann von seinem jetzigen Stand auf eine Million Euro (1.000.000,-) heraufgesetzt werden durch die Schaffung und Ausgabe von neuen Aktien im Nominalwert von je zwei Euro (2,-).

Der Verwaltungsrat wird ermächtigt und beauftragt:

- diese Kapitalerhöhung zu tätigen, besonders die neuen Aktien in einer Gesamtausgabe, in Teilausgaben in Abständen oder fortlaufend auszugeben mittels Einzahlung durch Bareinlagen, Sacheinlagen, Umwandlung von Forderungen oder auch, nach Genehmigung durch die jährliche Hauptversammlung, mittels Einbeziehen von Gewinnen oder Reserven,

- den Ort und den Zeitpunkt der Gesamtausgabe oder der eventuellen einzelnen Teilausgaben, den Emissionspreis, sowie die Zeichnungs- und Einzahlungsbedingungen festzulegen,

- das Vorzugsrecht zur Zeichnung der Aktionäre bei der obengenannten Neuausgabe von Aktien mittels Einzahlung von Bareinlagen aufzuheben oder einzuschränken.

Diese Ermächtigung ist gültig für eine Dauer von fünf Jahren, beginnend mit dem Datum der Veröffentlichung der Urkunde der ausserordentlichen Generalversammlung vom 21. Dezember 2001 und kann bezüglich der Aktien des genehmigten Kapitals, welche bis zu diesem Zeitpunkt noch nicht ausgegeben wurden, durch eine Hauptversammlung der Aktionäre erneuert werden.

Nach jeder durch den Verwaltungsrat durchgeführten und rechtmässig beurkundeten Kapitalerhöhung wird der erste Abschnitt des vorliegenden Artikels entsprechend abgeändert. Dem Verwaltungsrat oder jeder dazu bevollmächtigten Person obliegt es, diese Aenderung durch notarielle Urkunde bestätigen zu lassen».

III.

Auf Grund des vorgenannten Artikels drei, Absatz 5, 6, 7, und 8 der Satzungen erteilten Vollmacht, hat der Verwaltungsrat der vorgenannten Gesellschaft in seiner Sitzung vom 08. April 2002 eine Erhöhung des Gesellschaftskapitals im Rahmen des genehmigten Kapitals von dreiundfünfzigtausendvierhundert Euro (53.400,-) beschlossen, um es von seinem jetzigen Stand von einhundertsechsdachtzigtausendsechshundert Euro (186.600,-) auf den Betrag von zweihundertvierzigtausend Euro (240.000,-) zu erhöhen, durch die Schaffung und Herausgabe von sechsundzwanzigtausendsiebenhundert (26.700) neuen Aktien im Nominalwert von je zwei Euro (2,-) durch die Aktionäre. Die Aktien geniessen die gleichen Rechte wie die alten Aktien.

IV.

Sodann erklärt der Kompargent Dame Simone Wallers, dass alle sechsundzwanzigtausendsiebenhundert (26.700) hier- vor neugeschaffenen Aktien durch die Aktionäre im Verhältnis zu ihren Beteiligungen gezeichnet und voll in bar eingezahlt wurden und der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung stehen, wie dies dem amtierenden Notar gemäss Bankbescheinigung nachgewiesen wurde, und von diesem ausdrücklich bestätigt wird.

V.

Zufolge der erfolgten Kapitalerhöhung wird Artikel 3, Absatz 1, der Satzungen abgeändert und durch folgenden Wortlaut ersetzt:

«**Art. 3. Absatz 1.** Das Gesellschaftskapital beträgt zweihundertvierzigtausend Euro (240.000,-), eingeteilt in einhundertzwanzigttausend (120.000) Aktien im Nominalwert von je zwei Euro (2,-).»

Kosten

Die Kosten, Auslagen und Honorare welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallen, werden abgeschätzt auf eintausendachthundertfünfzig Euro (1.850.-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt,
Und nach Vorlesung alles Vorstehende an den dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparenten, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: S. Wallers, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 avril 2002, vol. 518, fol. 14, case 10. – Reçu 534 euros.

Le Receveur (signé): Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 22. April 2002.

J. Gloden.

(30572/213/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

AUDIMED HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 57.527.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden.

(30573/213/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

AIRCOTECH LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Lintgen, 8A, route de Diekirch.

STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-huit mars.

Par-devant, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

- Monsieur Nico Geeraerts, administrateur de société, résidant à Hageveldstraat 87, B-9470 Denderleeuw (Belgique);
- Monsieur Wilfried Claykens, administrateur de société, résidant route de Diekirch 8A, à L-7440 Lintgen (Luxembourg);
- La société de participation SAINT ROCH SAS, une société de droit français, dont le siège social est établi à F-29830 Ploudalmezeau, Route de Brest (France), ici représentée par Monsieur Nico Geeraerts prénommé, en vertu d'une procuration sous seing-privé dressée à Ploudalmezeau le 25 mars 2002.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de AIRCOTECH LUXEMBOURG S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Lintgen.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'achat, la vente, la distribution, l'importation, l'exportation, l'installation, la mise en route et l'entretien des matériaux d'installation de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air et accessoires.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à cinquante mille Euros (50.000,- EUR) représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Capital autorisé

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel au montant de cinq millions d'Euros (5.000.000,- EUR) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là, n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Droit de préemption

Toute cession d'action projetée est, pour être opposable à la société, soumise à un droit de préemption de la part des autres actionnaires. A cet effet, le cédant devra en faire la déclaration dans les trente jours au siège de la société par lettre recommandée en indiquant l'identité du cessionnaire avec toutes les autres conditions de la cession projetée.

Le conseil d'administration doit avertir les autres actionnaires dans le délai de trente jours à partir de la réception de la déclaration du droit de préemption leur réservé. Tout actionnaire aura pendant un délai de trente jours le droit de manifester sa volonté d'acquiescer au prix unitaire déterminé projeté ou en cas de désaccord à ce sujet au prix tel que déterminé au dernier alinéa du présent article tout ou partie des actions offertes par une communication écrite au Conseil. Si plusieurs ou tous les actionnaires entendent faire usage du droit de préemption, la répartition des actions à acquiescer se fera en proportion des actions qu'ils possèdent, le conseil avisant équitablement en cas de rompus.

Après l'expiration d'un délai de soixante jours à compter de la déclaration au siège social de la part du cédant concernant les titres au sujet desquels un droit de préemption n'aurait pas été exercé, est définitivement opposable à la société, à condition d'intervenir dans les trente jours depuis l'expiration du délai de soixante jours au cessionnaire désigné suivant les conditions indiquées initialement au conseil.

Le prix d'une action pour les besoins ci-avant visés sera établi, à défaut d'acceptation de celui opposé par le déclarant ou à défaut d'arrangement amiable sur base de la valeur comptable établie, d'après la valeur qui se dégage de la situation comptable la plus récente ajustée en ce qui concerne les titres en portefeuille à la vraie valeur de marché.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs dont celle de l'administrateur délégué ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le 3^{ème} vendredi du mois d'avril à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Dissolution, Liquidation

Art. 18. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2002.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2003.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés, en personne ou représentés comme dit est, déclarent souscrire les cinq cents (500) actions comme suit:

1) Monsieur Nico Geeraerts prénommé, trois cent septante cinq actions;	375
2) La société de participation SAINT ROCH S.A. précitée, septante cinq actions;	75
3) Monsieur Claykens Wilfried prénommé, cinquante actions.	50
Total: cinq cents actions.	500

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinquante mille Euros (50.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cents Euros (1.600,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - Monsieur Georges Villier, Directeur Général, demeurant Impasse de Beg an Enez 11, F-29830 Saint Pabu (France).
 - Monsieur Nico Geeraerts, prénommé.
 - Monsieur Wilfried Claykens, prénommé.
- 3) Est appelée aux fonctions de commissaire:
 - FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES S.à r.l., ayant son siège social au 134 Route d'Arlon, L-8008 Strassen.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.
- 5) Le siège social est fixé à Lintgen, 8A Route de Diekirch.
- 6) Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres ainsi que de nommer un président du Conseil d'Administration.

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité, en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires, comme administrateur-délégué Monsieur Nico Geeraerts, prénommé, et comme président du conseil d'administration Monsieur Georges Villier prénommé.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Geeraerts, W. Claykens, J. Delvaux

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2002, vol. 134S, fol. 83, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 17 avril 2002.

G. Lecuit.

(30639/220/189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxembourg B 16.460.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom 16. April 2002

Folgender Beschluss wurde gefasst:

Die Generalversammlung beschliesst, Herrn Hartmut Rödiger, Verwaltungsratsmitglied und Geschäftsführer der UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., mit sofortiger Wirkung aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft abzuwählen.

Der Verwaltungsrat setzt sich demnach wie folgt zusammen:

Dr Rüdiger Ginsberg, Vorsitzender

Mitglied des Vorstands der UNION-FONDS-HOLDING AG, Frankfurt am Main

Hans-Joachim Reinke, stellvertretender Vorsitzender

Geschäftsführer der UNION INVESTMENT PRIVATFONDS, mbH, Frankfurt am Main

Christoph Cramer,

geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied der EURO-ACTION MANAGEMENT S.A.

Die Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahr 2002, die satzungsgemäss am 8. Juli 2002 stattfindet.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 22. April 2002

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A.

Unterschriften

Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre am 16. April 2002 um 10.15 Uhr

In Abwesenheit von dem Vorsitzenden des Verwaltungsrats wählt die Versammlung Herrn Christoph Cramer, geschäftsführendes Verwaltungsratsmitglied, zum Vorsitzenden dieser Generalversammlung.

Der Vorsitzende hat sich von den Einberufungen zu dieser Generalversammlung überzeugt.

Die Gesellschafter haben erklärt auf die Einhaltung der gesetzlichen Vorlegungsfrist von acht Tagen zu verzichten.

Nach Prüfung der Vollmachten, erklärt der Vorsitzende, dass alle Aktien der Gesellschaft auf dieser Generalversammlung vertreten sind. Der Vorsitzende ernennt Herrn François Diderrich zum Schriftführer, was angenommen wird. Die Versammlung ernennt Frau Simone Pallien zur Stimmzählerin.

Der Vorsitzende verliest den alleinigen Punkt der Tagesordnung der Sitzung und leitet alsdann zur Tagesordnung über.

Tagesordnung:

1. Änderung in der Zusammensetzung des Verwaltungsrates

Es wird vorgeschlagen, Herrn Hartmut Rödiger, Verwaltungsratsmitglied und Geschäftsführer der Gesellschaft, mit sofortiger Wirkung aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft abzuwählen.

Alleiniger Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Herrn Hartmut Rödiger, Verwaltungsratsmitglied und Geschäftsführer der Gesellschaft, mit sofortiger Wirkung aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft abzuwählen.

Nachdem keine weiteren Fragen gestellt oder Diskussionspunkte angesprochen werden, schliesst der Vorsitzende die Sitzung.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Der Versammlungsvorsitzende / Der Schriftführer / Die Stimmzählerin

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 14, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(30673/685/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

**C.G.B.I., COMPAGNIE GENERALE DE BUREAUTIQUE ET D'INFORMATIQUE S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 53.353.

L'an deux mille deux, le quinze avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de COMPAGNIE GENERALE DE BUREAUTIQUE ET D'INFORMATIQUE S.A., en abrégé C.G.B.I., R.C. B N° 53.353, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 22 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 109 du 2 mars 1996.

La séance est ouverte à onze heures sous la présidence de Madame M.-Rose Dock, directeur général, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Véronique Guebels, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Sandra Kaiser, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) actions ayant eu une valeur nominale de mille deux cent cinquante (1.250,-) francs luxembourgeois chacune, représentant l'intégralité du capital social antérieur d'un montant d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de la valeur nominale des actions et conversion de la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 LUF pour fixer le capital social à 30.986,69 euros, divisé en 1.000 actions sans désignation de valeur nominale.

2. Augmentation du capital social à concurrence de 13,31 euros pour le porter à 31.000,- euros et libération en espèces.

3. Fixation de la valeur nominale des actions à 25,- euros et augmentation correspondante du nombre d'actions.

4. Réintroduction d'un capital autorisé de 125.000,- euros avec autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des actions supplémentaires dans le cadre du capital autorisé pour une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte au Mémorial.

5. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

6. Suppression du deuxième alinéa de l'article 9 des statuts.

7. Suppression des mots «et pour la première fois en 1997» à la première phrase de l'article 11 des statuts.

8. Nomination de Monsieur Arnaud Dreyfus, artiste chorégraphe, demeurant 10, rue Cambon, F-75001 Paris, aux fonctions d'administrateur en remplacement de M. Jean Souto, démissionnaire et déchargé à l'administrateur démissionnaire.

9. Autorisation au Conseil d'Administration d'élire en son sein M. Jean Onimus, directeur financier, demeurant 3, rue du Ventron, F-68100 Mulhouse, aux fonctions d'administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature pour tous les actes de gestion journalière, dans le sens le plus large autorisé par la loi.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est désormais exprimé en EUR, de sorte qu'il est fixé à EUR 30.986,69 représenté par 1.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de EUR 13,31 pour le porter de son montant actuel de EUR 30.986,69 à EUR 31.000,- sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de EUR 13,31 a été intégralement libéré en espèces, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

La valeur nominale des actions est fixée à EUR 25,- avec augmentation correspondante du nombre des actions de 1.000 à 1.240 actions.

Le Conseil d'Administration est chargé de procéder à la répartition des 1.240 actions précitées au prorata des participations respectives de tous les actionnaires.

Quatrième résolution

Il est décidé de réintroduire un capital autorisé de EUR 125.000,- divisé en 5.000 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune et d'autoriser le Conseil d'Administration à augmenter le capital social dans le cadre du capital autorisé.

Cinquième résolution

En conséquence des quatre résolutions qui précèdent l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros (EUR), représenté par mille deux cent quarante (1.240) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé de la Société est établi à cent vingt-cinq mille (125.000,-) euros (EUR), divisé en cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros (EUR) chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 15 avril 2002 au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non, sous forme d'obligations au porteur ou nominatives, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement de l'emprunt obligataire et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts. La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.»

Sixième résolution

Le deuxième alinéa de l'article 9 des statuts est supprimé.

Septième résolution

Les mots «et pour la première fois en 1997» à la première phrase de l'article 11 des statuts sont supprimés.

Huitième résolution

La démission de Monsieur Jean Souto de ses fonctions d'administrateur est acceptée et par vote spécial décharge lui est donnée pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Est nommé en son remplacement à partir de ce jour:

- Monsieur Arnaud Dreyfus, artiste choréographe, demeurant 10, rue Cambon, F-75001 Paris.

Par ailleurs les mandats d'administrateur de Monsieur Yves Dreyfus et de Monsieur Jean Onimus sont confirmés.

Neuvième résolution

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté à élire en son sein Monsieur Jean Onimus, directeur financier, demeurant au 3, rue du Ventron, F-68100 Mulhouse, aux fonctions d'administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature pour tous les actes de gestion journalière, dans le sens le plus large autorisé par la loi.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M.-R. Dock, V. Guebels, S. Kaiser, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 134S, fol. 98, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2002.

A. Schwachtgen.

(30663/230/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

**C.G.B.I., COMPAGNIE GENERALE DE BUREAUTIQUE ET D'INFORMATIQUE S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 53.353.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 435 du 15 avril 2002, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(30662/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

FOXROAD LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.367.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 28, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30819/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

FOXROAD LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 56.367.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 28, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30820/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

H.M.F. HOLDING AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.017.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 84, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30769/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

H.M.F. HOLDING AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.017.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 84, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30770/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

H.M.F. HOLDING AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.017.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 84, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30776/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

HKL (TAMAR), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 56.210.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 4 avril 2002, du rapport et de la décision du Gérant de la société HKL (TAMAR), S.à r.l., que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2001.

1) Décharge accordée à la Gérance pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

M. Raymond A. Zala

M. Jaap Everwijn

M. James Reid

M. Robert-Jan Schol

2) Election de la nouvelle Gérance:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

M. James Reid

M. Robert-Jan Schol

3) Les mandats de la Gérance expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 31 décembre 2001.

4) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 50% du capital.

5) La perte qui s'élève à EUR 23.746,- est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HKL (TAMAR), S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. / R.-J. Schol

Signature / Signature

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 19, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(30795/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

OT STRIPS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 63.714.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société OT STRIPS (LUXEMBOURG) S.A. tenue au siège social en date du 2 avril 2002, que les Administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris la résolution suivante:

- Report de l'approbation des Comptes Annuels de la Société, initialement prévue à la date de l'Assemblée Générale de la Société le 2 avril 2002, à la date du 29 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour OT STRIPS (LUXEMBOURG) S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 19, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(30781/683/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

BOATS 1 (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 50.902.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires

Il résulte de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société tenue au siège social en date du 2 avril 2002, que les Administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris la décision suivante:

- Report de l'approbation des Comptes Annuels de la Société, initialement prévue à la date de l'Assemblée Générale de la Société le 2 avril 2002, à la date du 29 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BOATS 1 (LUXEMBOURG) S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 19, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(30791/683/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

CA.P.EQ. HP II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 75.802.

Les bilan et annexes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 27, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30801/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

FAMILY OFFICE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 73.890.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 15 novembre 2001 que Monsieur Henri Grisius a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet immédiat.

Il résulte d'une lettre de démission datée du 10 décembre 2001 que Monsieur Laurent Heiliger a également démissionné de son mandat d'administrateur avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 avril 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 568, fol. 19, case 4. – Reçu 12euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30843/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

ALBENGA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 62.645.

Les bilan et annexes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 27, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30802/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

ALBENGA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 62.645.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 avril 2002

La continuation des activités de la société est décidée malgré les pertes cumulées dépassant le capital social, et ce conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915.

Pour extrait sincère et conforme
ALBENGA LUXEMBOURG, S.à r.l.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 27, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30804/788/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

LUMINANT INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 57.698.

Assemblée Générale Ordinaire

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social de la société LUMINANT INVESTMENTS, S.à r.l., en date du 4 avril 2002 que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes:

1. Le capital de NLG 1.200.000,- est converti en EUR 544.536,26 en utilisant le taux de change fixe de 2,20371 NLG/EUR.

2. L'article 6 des statuts est adapté pour lui donner la teneur suivante:

«The subscribed capital of the company is fixed at five hundred forty-four thousand five hundred thirty-six Euro and twenty-six cents (EUR 544,536.26) represented by twelve thousand (12,000) shares with a par value of forty-five Euro and thirty-eight cents (EUR 45.38).»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUMINANT INVESTMENTS, S.à r.l.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 19, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30800/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

WESTLAND HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 22.185.

Madame Cynthia Wald a donné démission de ses fonctions d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société, avec effet au 11 mars 2002.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour WESTLAND HOLDING S.A.
G. Birchen
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30872/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

EUROPE BIJOUX FINANZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 48.202.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue en date du 5 mars 2002

La continuation des activités de la société est décidée malgré les pertes cumulées dépassant le capital social pour les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme
EUROPE BIJOUX FINANZ S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 27, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30803/788/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

EUROPE BIJOUX FINANZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 48.202.

Les bilan et annexes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 27, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30805/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

TAKEDA FINANZIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 25.136.

Les bilan et annexes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 27, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30806/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

CA.P.EQ. HP I S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 75.801.

Les bilan et annexes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 27, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30807/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

COLDEG S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 19.685.

Il résulte de trois lettres de démission du 15 avril 2002 que Messieurs John Seil, Thierry Fleming et Luc Hansen ont démissionné de leur mandat d'administrateur et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE (anc. COMPAGNIE FIDUCIAIRE) et COLDEG S.A. en date du 28 décembre 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Signature
Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30825/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

V.H.K. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 50.163.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 26 avril 2001

Avec effet au début du prochain exercice social:

- la conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euro est acceptée;
- il est décidé de supprimer la mention de valeur nominale des actions émises;
- l'adaptation de l'article 5 (alinéa 1^{er}) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée: «Le capital souscrit est fixé à EUR 74.368,06 (soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit Euro et six cents) représenté par 300 (trois cents) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»;
- l'adaptation de l'article 5 (alinéa 3) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée: «Le capital autorisé est fixé à EUR 1.239.000,- (un million deux cent trente-neuf mille Euro) représenté par 5.000 (cinq mille) actions sans désignation de valeur nominale.»

Strassen, le 26 avril 2001.

Pour extrait sincère et conforme

M. Boland / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 13, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30809/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

GAME INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 69.752.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 5 juin 2001

Avec effet au début du prochain exercice social:

- la conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euro est acceptée;
- il est décidé de supprimer la mention de valeur nominale des actions émises;
- il est décidé d'augmenter le capital de EUR 26,62 pour le porter de son montant actuel de EUR 61.973,38 à EUR 62.000,- par incorporation de réserves;
- l'adaptation de l'article 3 (alinéa 1^{er}) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée: «Le capital social est fixé à EUR 62.000,- (soixante-deux mille euro) représenté par 2.500 (deux mille cinq cents) actions sans désignation de valeur nominale.»;
- l'adaptation de l'article 3 (alinéa 3) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée: «le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille euro).»

Strassen, le 5 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

K. Louarn / M. Boland

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 13, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30811/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

OBANOSH, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 44.378.

—
Il résulte de trois lettres de démission du 4 avril 2002 que Messieurs John Seil, Claude Zimmer et Luc Hansen ont démissionné de leur mandat d'administrateur et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE (anc. COMPAGNIE FIDUCIAIRE) et OBANOSH en date du 18 juillet 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 11 avril 2002.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Signature

Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30826/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

GESTEURO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 54.248.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 avril 2001

Avec effet au début du prochain exercice social:

- la conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euro est acceptée;
- il est décidé de supprimer la mention de valeur nominale des actions émises;
- l'adaptation de l'article 3 (alinéa 1^{er}) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée: «Le capital social est fixé à EUR 260.288,20 (deux cent soixante mille deux cent quatre-vingt-huit euro et vingt cents) représenté par 10.500 (dix mille cinq cents) actions sans désignation de valeur nominale.»;
- l'adaptation de l'article 3 (alinéa 3, 1^{ère} phrase) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée: «Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel à EUR 500.000,- (cinq cent mille euro), par l'émission d'actions, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.»

Strassen, le 4 avril 2001.

Pour extrait sincère et conforme

M. Boland / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 13, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30812/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

INTERNATIONAL WAVE HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 35.511.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 mai 2001

Avec effet au début du prochain exercice social:

- la conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en euro est acceptée;
- il est décidé de supprimer la mention de valeur nominale des actions émises;
- l'adaptation de l'article 5 (alinéa 1^{er}) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée: «Le capital souscrit est fixé à 61.973,38 EUR (soixante et un mille neuf cent soixante-treize euros et trente-huit cents) représenté par 50 (cinquante) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»;
- l'adaptation de l'article 5 (alinéa 5) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée: «Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à 125.000,- EUR (cent vingt-cinq mille euros) par la création et l'émission d'actions nouvelles, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Strassen, le 15 mai 2001.

Pour extrait sincère et conforme

M. Boland / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 13, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30813/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

D.B.C., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 30.709.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 26 novembre 2001 que:

1. Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Thierry Fleming expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30823/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

PUBLI EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 33.068.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 septembre 2001

Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Monsieur Georges Guy, demeurant à Boulogne-sur-Mer (F), est nommé administrateur.

Son mandat vient à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2004.

A l'issue de l'assemblée Générale Extraordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

- Monsieur Marc Boland, demeurant à Sandweiler,
- Monsieur Georges Guy, demeurant à Boulogne-sur-Mer (F),
- Monsieur Rudi Lemeer, demeurant à Ehlerange,
- Monsieur Joeri Steeman, demeurant à Moutfort.

Les mandats des administrateurs viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Strassen, le 5 mars 2002.

Pour extrait sincère et conforme

G. Guy / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 13, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30814/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

PERALVA.COM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1732 Luxembourg, 1, rue Joseph Hess.
R. C. Luxembourg B 76.150.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 28, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30815/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

RAWI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 40.316.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 15 novembre 2001 que:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Thierry Fleming expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30824/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

BOTICO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.186.

—
Par la présente, Dr. K. H. Etter démissionne de sa fonction d'administrateur de la société BOTICO S.A. avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frauenfeld, le 18 avril 2002.

K. H. Etter.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 29, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30851/250/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

WSP INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 34.996.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire reportée du 17 décembre 2001

Avec effet au début du prochain exercice social:

- la conversion de la monnaie d'expression du capital social de Francs Luxembourgeois en Euro est acceptée;
- il est décidé de supprimer la mention de valeur nominale des actions émises;
- il est décidé d'augmenter le capital social de EUR 2.106,48 pour le porter de son montant actuel de EUR 247.893,52 à EUR 250.000,- par incorporation de réserves;
- l'adaptation de l'article 5 (alinéa 1^{er}) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée:
«Le capital souscrit est fixé à EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille Euros), représenté par 1.000 (mille) actions sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Strassen, le 7 janvier 2002.

Pour extrait sincère et conforme

E. Van Acker / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 13, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30821/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

E.M.E.A. MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 3, rue de l'Alsace.
R. C. Luxembourg B 72.799.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 11 juin 2002

Avec effet au début du prochain exercice social:

- la conversion de la monnaie d'expression du capital de Francs Luxembourgeois en Euro est acceptée;
- il est décidé de changer la mention portant sur la valeur nominale des actions émises en actions sans désignation de valeur nominale;
- il est décidé d'augmenter le capital social de 1.013,31 Euro pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 Euro à 32.000,- Euro par affectation du résultat;
- l'adaptation de l'article 3 (alinéa 1^{er}) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée: «le capital social est fixé à EUR 32.000,- (trente-deux mille euro), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale.»;
- l'adaptation de l'article 3 (alinéa 3) des statuts pour lui donner la teneur suivante est approuvée: «le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter jusqu'à EUR 125.000,-.».

Strassen, le 29 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

M. Boland / J. Steeman

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 13, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30822/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

DANBEL, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 38.570.

—
Il résulte de trois lettres de démission du 4 avril 2002 que Messieurs Thierry Fleming, Luc Hansen et John Seil ont démissionné de leur mandat d'administrateur et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE (anc. COMPAGNIE FIDUCIAIRE) et DANBEL en date du 12 mai 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 11 avril 2002.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Signature

Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30827/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

LUCANOR S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 31.191.

Il résulte de trois lettres de démission du 4 avril 2002 que Messieurs John Seil, Thierry Fleming et Luc Hansen ont démissionné de leur mandat d'administrateur et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE (anc. COMPAGNIE FIDUCIAIRE) et LUCANOR S.A. en date du 5 mai 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 11 avril 2002.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Signature

Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol.567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30828/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

TONIEK, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 61.164.

Il résulte de trois lettres de démission du 12 avril 2002 que Messieurs John Seil, Thierry Fleming et Luc Hansen ont démissionné de leur mandat d'administrateur et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE (anc. COMPAGNIE FIDUCIAIRE) et TONIEK en date du 20 juillet 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Signature

Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30829/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

HIBISCUS, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 37.665.

Il résulte de trois lettres de démission de 12 avril 2002 que Messieurs Thierry Fleming, John Seil et Luc Hansen ont démissionné de leur mandat d'administrateur et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE (anc. COMPAGNIE FIDUCIAIRE) et HIBISCUS en date du 3 mai 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Signature

Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30830/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

CITRIX SYSTEMS CAPITAL AND FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 69.543.

Les statuts coordonnés du 17 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

Pour CITRIX SYSTEMS CAPITAL AND FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(30900/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

FINANCIERE HORUS, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 81.493.

Il résulte de trois lettres de démission du 12 avril 2002 que Messieurs Pierre Lentz, John Seil, et Luc Hansen ont démissionné de leur mandat d'administrateur et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le siège de la société ainsi que le contrat de domiciliation conclu entre CF SERVICES, CORPORATE AND FIDUCIARY SERVICES et FINANCIERE HORUS en date du 11 avril 2001 sont dénoncés avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 avril 2002.

CF SERVICES, CORPORATE AND FIDUCIARY SERVICES

Signature

Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30831/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

DEXAMENOS DEVELOPPEMENT, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 51.914.

Il résulte de trois lettres de démission du 12 avril 2002 que Messieurs Armand Haas, John Seil et Pierre Lentz ont démissionné de leur mandat d'administrateur et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE (anc. COMPAGNIE FIDUCIAIRE) et DEXAMENOS DEVELOPPEMENT en date du 17 juillet 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Signature

Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30832/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

**FINPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. INTERNATIONAL TOBACCO INVESTMENTS Ltd.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 6.512.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 19, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

FINPAR HOLDING S.A.

Signature

Un Administrateur

(30839/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

**FINPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. INTERNATIONAL TOBACCO INVESTMENTS Ltd.).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 6.512.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 19, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

FINPAR HOLDING S.A.

Signature

Un administrateur

(30840/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

COB S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 46.811.

Il résulte de trois lettres de démission du 11 avril 2002 que Messieurs Thierry Fleming, John Seil et Luc Hansen ont démissionné de leur mandat d'administrateur et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE (anc. COMPAGNIE FIDUCIAIRE) et COB S.A. en date du 14 avril 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Signature

Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30833/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

FIVE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 68.675.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 26 novembre 2001 que:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé comme nouvel administrateur, catégorie B, de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Thierry Fleming expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30834/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

GOMERA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 63.463.

Messieurs Armand Haas, John Seil et Luc Hansen ont démissionné de leur mandat d'administrateur avec effet immédiat.

Georges Kioes a également démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 avril 2002.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 19, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30841/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

HRT REVISION, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 51.238.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 16, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30847/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

LE BARGY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 67.781.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 19, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2002

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Madame Béatrice Traudich, directrice logistique, demeurant à Marnaz (France), Présidente,
- Monsieur Yves Bontaz, président directeur général, demeurant à Marnaz (France),
- Madame Marcelle Bontaz, directrice administrative, demeurant à Marnaz (France).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- ERNST & YOUNG S.A. ayant son siège social à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

Signature.

(30835/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

LE MÔLE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 67.782.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 19, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2002

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur Christophe Bontaz, directeur général, demeurant à Marignier (France), Président,
- Monsieur Yves Bontaz, président directeur général, demeurant à Marnaz (France),
- Madame Marcelle Bontaz, directrice administrative, demeurant à Marnaz (France).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- ERNST & YOUNG S.A. ayant son siège social à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

Signature.

(30836/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

LUXOPART, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 50.304.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, vol. 563, fol. 19, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 9 avril 2002

Sont nommés administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Septfontaines
- Monsieur José Faber, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Bridel
- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange
- Monsieur Marcus Neuenschwander, avocat, demeurant à Ruschlikon (Suisse)

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- DELOITTE & TOUCHE S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Le siège social de la société est transféré au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

Signature.

(30837/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

SKIPYARD, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 64.057.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 563, fol. 19, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2002

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

Signature.

(30838/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

CBH INVEST, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 63.986.

Messieurs John Seil, Thierry Fleming et Luc Hansen ont démissionné de leur mandat d'administrateur avec effet immédiat.

Georges Kioes a également démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 avril 2002.

CF SERVICES, CORPORATE AND FIDUCIARY SERVICES

Signature

Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 19, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30842/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

REALFOND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 54.934.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 avril 2002

- Les démissions de Messieurs Alain Vasseur, Roger Caurla et Toby Herkrath en tant qu'Administrateurs, et de HIFIN S.A. en tant que Commissaire aux Comptes sont acceptées;

- Le nombre des administrateurs est fixé à quatre;

- Mesdames Nicole Thommes, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg et Andrea Dany, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg et Messieurs Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg et Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg sont nommés administrateurs. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2007.

- CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., 4 rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg est nommée en tant que Commissaire aux comptes. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2007.

- Le transfert du domicile au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg est décidé.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Certifié sincère et conforme

Pour REALFOND HOLDING S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2002, vol. 567, fol. 36, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30864/696/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

INCORION INVESTMENT HOLDING COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 65.644.

Il résulte des procès-verbaux de deux assemblées générales extraordinaires:

La première du 10 décembre 2001

que Monsieur M. Jean-Philippe Lliesco de Grimaldi, administrateur de sociétés, demeurant à Londres, a été nommé administrateur de catégorie C, en remplacement de Madame Rita Reichling, administrateur démissionnaire en date du 10 décembre 2001.

La seconde du 25 mars 2002

que Madame Johanna Mozer, juriste, demeurant à Luxembourg, a été nommée administrateur de catégorie B, en remplacement de Monsieur Henri Hellinckx, administrateur démissionnaire en date du 25 mars 2002.

Les nouveaux administrateurs termineront le mandat de leur prédécesseur.

Décharge est accordée aux administrateurs démissionnaires.

Luxembourg, le 11 avril 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30844/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

PARINGES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 27.916.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société qui s'est tenue en date du 2 janvier 2001 au siège social que:

1) Le siège social de la société a été transféré du 3, boulevard Royal; L-2449 au 11, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg

2) Une convention de domiciliation a été conclue entre la société PARINGES HOLDING S.A. et WILSON ASSOCIATES établie à L-2449 Luxembourg; 11, boulevard Royal en date du 2 janvier 2001

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 24, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30852/309/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

PARINGES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 27.916.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de conseil d'administration de la société qui s'est tenue du 13 août 2001 au siège social que:

1) Le conseil accepte la démission de Mademoiselle Maire Gallagher comme administrateur de la société avec effet au 31 août 2001.

2) Monsieur Jean Schutz demeurant 6, avenue Pescatore; L-2324 Luxembourg est nommé administrateur de la société avec effet au 31 août 2001, suivant l'Article 51 de la loi sur les sociétés commerciales de 1915.

Monsieur Jean Schutz terminera le mandat de Mademoiselle Maire Gallagher.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 24, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30853/309/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

BENODEC, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.979.

EXTRAIT

Il ressort d'une résolution circulaire et d'un procès-verbal du conseil d'administration du 8 mars 2002 que:
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Françoise Estenne. Le mandat de Monsieur Thierry Fleming expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, est nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 10 avril 2002.
Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2002, vol. 567, fol. 7, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30845/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

TARTANE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 70.578.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 avril 2002 que:
- CHIANTI MANAGEMENT LIMITED, société de droit des British Virgin Islands (BVI) International Business Company (IBC) Act (Cap 291), avec siège social à Wickhams Cay II, P.O. Box 875 Road Town, Tortola British Virgin Islands,
- TALISKER MANAGEMENT SERVICES LIMITED, société de droit des British Virgin Islands (BVI) International Business Company (IBC) Act (Cap 291), avec siège social à Wickhams Cay II, P.O. Box 875 Road Town, Tortola British Virgin Islands,
- SKYE MANAGEMENT SERVICES LIMITED, société de droit des British Virgin Islands (BVI) International Business Company (IBC) Act (Cap 291), avec siège social à Wickhams Cay II, P.O. Box 875 Road Town, Tortola British Virgin Islands,

ont été élus en tant que nouveaux administrateurs de la société en remplacement de M. Charles Duro, Mme Lydie Lorang et de Mme Marianne Goebel, administrateurs démissionnaires.

Le mandat des trois administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2002.
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 20, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30846/793/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

DAMTRADE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 44.712.

En date du 7 février 2001, MANACOR (Luxembourg) a démissionné de sa fonction de gérant de la société DAMTRADE INTERNATIONAL, S.à r.l.

En date du 7 février 2001, ABN AMRO TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. a renoncé à pourvoir la domiciliation et l'adresse de DAMTRADE INTERNATIONAL, S.à r.l.

En date du 7 février 2001, ERNST & YOUNG a démissionné de sa fonction de Commissaire aux comptes de la société DAMTRADE INTERNATIONAL, S.à r.l.

DAMTRADE INTERNATIONAL, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 19, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30860/683/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

RESULTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 86.003.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 mars 2002 à 12.00 heures

Sont présents:

- | | |
|--|------------------------|
| - Monsieur Denis Richelle | administrateur-délégué |
| - Monsieur Olivier Coppierters T'Wallant | administrateur |
| - Monsieur Yves Robert | administrateur |

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2002 et du Conseil d'Administration du 10 janvier 2002, le Conseil précise que la fonction d'administrateur-délégué de Monsieur Denis Richelle s'assortit de la co-signature obligatoire de celui-ci.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 16, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30848/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

PEDINOTTI ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4002 Esch-sur-Alzette, 2, route de Belval.
R. C. Luxembourg B 8.178.

En date du 15 mars 2002 et conformément aux lois du 10 décembre 1998 et du 1^{er} août 2001 relatives à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. L'euro est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital de LUF 23.800.000,- est converti en EUR 589.986,59, au cours de BEF 40,3399=EUR 1,-.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 813,41, pour le porter de EUR 589.986,59 à EUR 590.800,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 32.813, sans émission de nouvelles parts sociales.
4. Une valeur nominales de EUR 21,100,- par part sociale est adoptée.
5. Les 28 (vingt-huit) parts sociales existantes d'une valeur nominale de LUF 850.000,- chacune sont échangées contre 28 (vingt-huit) parts sociales d'une valeur nominales de EUR 21,000,- chacune.
6. Afin de mettre les statuts en concordance avec les décisions prises ci-avant, l'article six des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 590.800,- (cinq cent quatre-vingt-dix mille huit cents euros), représenté par 28 (vingt-huit) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 21,100,- (vingt et un mille et cent euros).»

Le capital social est réparti comme suit:

- | | |
|--|-----|
| 1. Monsieur Normand Pedinotti, entrepreneur, demeurant à Esch-sur-Alzette, vingt-cinq parts sociales | 25 |
| 2. Monsieur Romain Pedinotti, employé privé, demeurant à Leudelange, trois parts sociales | 3 |
| Total: vingt-huit parts sociales | 28» |

Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour avis sincère et conforme

PEDINOTTI & CIE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 24, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30849/514/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

REALFOND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 54.934.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2002, vol. 567, fol. 36, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2002.

(30868/696/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

AMELOT LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, Z.I. Lankhelz, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 74.447.

Il résulte d'un courrier daté du 16 novembre 2001 que M. Bernard Severs démissionne de son mandat de gérant ainsi que de ses fonctions de gérant technique de la société AMELOT LUX, S.à r.l.

Cette démission prend effet au jour où son remplacement par M. Bernard Amelot aux fonctions de gérant technique devient effectif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30857/587/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

AMELOT LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, Z.I. Lankhelz, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 74.447.

Décision du Conseil de Gérance en date du 6 février 2002

Présent: M. Bernard Amelot, gérant

Ordre du jour:

- Nomination de M. Bernard Amelot aux fonctions de gérant technique de la société avec effet de signature individuel et pouvoir de cosignature obligatoire pour l'ensemble des actes courants engageant la société.

Décision

La nomination de M. Bernard Amelot aux fonctions de gérant technique de la société avec pouvoir de signature individuel et pouvoir de cosignature obligatoire pour l'ensemble des actes courants engageant la société est acceptée.

B. Amelot

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30858/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE LA CLERVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 78.224.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 22, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE LA CLERVE S.A.

Signatures

(30943/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE LA CLERVE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 78.224.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 22, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE LA CLERVE S.A.

Signatures

(30944/694/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

VONTOBEL LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall.
H. R. Luxemburg B 88.142.

Entscheidungen aus dem Protokoll der am 26. März 2002 am Gesellschaftssitz abgehaltenen Jahreshauptversammlung

Den während des Geschäftsjahres amtierenden Mitgliedern des Verwaltungsrates wird für die ordnungsgemäße Ausführung ihrer Pflichten während des am 31. Dezember 2001 endenden Geschäftsjahres 2001 Entlastung erteilt.

Es wird beschlossen:

- Herr Beat Nägeli, Verwaltungsrat Vorsitzender der Geschäftsleitung von VONTOBEL ASSET MANAGEMENT AG, mit beruflicher Adresse in Dianastrasse 5, CH-8022 Zürich;

- Herr Werner Bollier, Geschäftsführer (administrateur délégué), Mitglied der Geschäftsleitung von VONTOBEL ASSET MANAGEMENT AG, mit beruflicher Adresse in 1A, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach;

- Herr Roland Franz, Geschäftsführer (administrateur délégué), mit beruflicher Adresse in 1A, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach,

als Verwaltungsräte bis zur nächsten Jahreshauptversammlung im Jahre 2003 wieder zu wählen.

Zwecks Veröffentlichung des Vorstehenden im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 18. April 2002.

VONTOBEL LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2002, vol. 567, fol. 35, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30862/260/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

VONTOBEL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1A, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxemburg B 38.170.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2002, vol. 567, fol. 36, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 25 avril 2002.

(30869/260/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

EOI SYKES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 70.870.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxemburg B 80.583.

Avis d'acquisition de parts

Suite à une cession de parts sous seing privé du 18 mars 2002, le capital de la société EOI SYKES, S.à r.l., se répartit de la manière suivante:

TRISTAR CORPORATION

Urbanizacion Obarrio Torre Swiss Bank, Calle 53, Panama 67.328 (soixante-sept mille trois cent vingt-huit)

Jean-Christophe Pillois

16, Fernshaw Road GB-SW10 OTF London 1.417 (mille quatre cent dix-sept)

Emmanuel Sebag

77, Onslow Garden GB-SW73QD London. 1.417 (mille quatre cent dix-sept)

Cyril Abecassis

29, chemin Jean-Achard CH-1231 Conches 708 (sept cent huit)

Total 70.870 (soixante-dix mille huit cent soixante-dix)

Fait le 18 mars 2002.

Certifié sincère et conforme

EOI SYKES, S.à r.l.

M. Limpens / S. Krancenblum

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30908/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

RESTCLAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1341 Luxembourg, 9, place Clairefontaine.
R. C. Luxembourg B 69.126.

En date du 11 mars 2002 et conformément aux lois du 10 décembre 1998 et du 1^{er} août 2001 relatives à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. L'euro est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital de LUF 500.000,- est converti en EUR 12.394,68, au cours de BEF 40,3399 = EUR 1,-.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 105,32 pour le porter de EUR 12.394,68 à EUR 12.500,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 4.249,- sans émission de nouvelles parts sociales.
4. Une valeur nominale de EUR 125,- par part sociale est adoptée.
5. Les 100 (cent) parts sociales existantes d'une valeur nominale de LUF 5.000,- chacune sont échangées contre 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- chacune.
6. Afin de mettre les statuts en concordance avec les décisions prises ci-avant, l'article six des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cent euros), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros).

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1. Par Monsieur Magnier Arnaud, cinquante et une parts sociales.	51
2. Par Madame Magnier-Dubois Edwige, quarante-neuf parts sociales	49
Total: cent parts sociales	<u>100»</u>

Luxembourg, le 13 mars 2002.

Pour avis sincère et conforme

RESTCLAIR, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 24, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30850/514/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

FENDI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.233.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société du 8 avril 2002 que:

- Madame Carla Fendi.
- Monsieur GianCarlo Di Risio.
- Monsieur Guido Formilli.
- Madame Maria Silvia Venturini.
- Monsieur Marco Paolini.
- Monsieur Yves Carcelle.
- Monsieur Bertrand Stalla-Bourdillon.
- Monsieur Jean-Paul Vivier.
- Monsieur Antonio Belloni.
- Madame Concetta Lanciaux,

ont été nommés administrateurs de la société.

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société a en outre autorisé la nomination par le Conseil d'administration de la Société de Monsieur GianCarlo Di Risio en tant qu'administrateur délégué de la Société en remplacement de Monsieur Yves Carcelle avec effet au 8 février 2002.

Par une résolution circulaire du 8 avril 2002, le Conseil d'administration a, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des Actionnaires, nommé Monsieur GianCarlo Di Risio comme administrateur délégué et a nommé Madame Carla Fendi comme Présidente du Conseil d'administration.

Pour mention, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 23 avril 2002.

FENDI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2002, vol. 567, fol. 36, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30863/260/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

KAYSER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.309.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 17 avril 2002 au siège social de la société que:

Monsieur François Manti, demeurant à L-2449 Luxembourg; 11, boulevard Royal est nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005 en remplacement de Mademoiselle Martine Even démissionnaire avec effet au 1^{er} février 2002.

Luxembourg, le 17 avril 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 24, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30854/309/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxemburg, 2, rue Jean Monnet.
H. R. Luxemburg B 79.581.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 25 März 2002

Die Versammlung nimmt den Bericht des Verwaltungsrates über das abgelaufene Geschäftsjahr 2001 entgegen. Sie nimmt zur Kenntnis, dass der Verwaltungsrat PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. zum unabhängigen Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2002 bestellt hat.

Die Versammlung genehmigt die vorgelegte Bilanz zum 31. Dezember 2001 nebst deren Gewinn- und Verlustrechnung.

Die Versammlung beschliesst, vom Bilanzgewinn einen Betrag von 25.013,47 EUR der freien Rücklage und einen Betrag von 1.316,45 EUR der gesetzlichen Rücklage zuzuführen. Im Rahmen der Anrechnung der Vermögenssteuer auf die geschuldete Körperschaftssteuer ist ein Rücklagenbetrag in Höhe des fünffachen der Vermögenssteuer gebunden.

Das Amt der Herren Dr. Hans-Albrecht Sasse (Vorsitzender der Verwaltungsrates), Wolfgang Dürr (Stellvertreter der Vorsitzender des Verwaltungsrates), Gisbert Wegmann und Yves Bourgnon wird bis zur Generalversammlung, die über die Entlastung für das Geschäftsjahr das am 31. Dezember 2002 endet, verlängert.

Die Laufende Geschäftsführung wird auf die Herren Gisbert, Wegmann (Administrateur-Délégué), Dieter Peter (Directeur) und Detlef Schmand (Directeur) übertragen.

Luxembourg, 15. April 2002.

INTERNATIONAL FUND SERVICES & ASSET MANAGEMENT S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30855/037/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

INTELLICAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.502.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire en date du 13 mars 2002

La nomination de Monsieur Charles Josa, demeurant à 19, rue de Strassen, L-8156 Bridel en tant que nouvel administrateur de la société INTELLICAST S.A., à partir du 14 mars 2002 est acceptée.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

INTELLICAST S.A

F. Mazzoni

Le Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30856/587/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

LIGHTHOUSE HOLDINGS LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.593.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire en date du 2 janvier 2002

La démission de Monsieur Otis Spencer, en tant qu'administrateur de la société LIGHTHOUSE HOLDINGS LIMITED S.A., à partir du 2 janvier 2002, est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Sont nommés administrateurs Monsieur Peter Blauw, administrateur, domicilié c/o Five Mounts Properties (Europe) BV, Hullenbergveg 379,1101 CR, Amsterdam, Hollande, Hagai Harel, administrateur, domicilié à Graaf Florislaan 64, 1181 EB Amstelveen, Hollande, Eli Alroy, administrateur, domicilié à 24 Amirin Sreet Savyon, Israël.

Leurs mandats viendront à l'échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2007.

Pour extrait
Pour la société
A. Heinz

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30859/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 avril 2002.

ERA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration du 27 mars 2002

Monsieur Claude Amar est nommé administrateur-délégué. Monsieur Claude Amar est autorisé à engager la société sous sa signature individuelle pour toutes les opérations journalières.

Certifié sincère et conforme
Pour ERA GROUP S.A.
COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2002, vol. 567, fol. 36, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30865/696/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

LORY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 56.010.

Extrait de résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 29 avril 2002

- Le capital social de 1.250.000,- LUF est converti en euro avec effet au 1^{er} janvier 2002. Le nouveau capital se chiffre donc à 30.986,69 EUR et est représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 29 avril 2002.

Certifié sincère et conforme
Pour LORY S.A.
COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2002, vol. 567, fol. 36, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30866/696/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

SAXO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 60.156.

Le bilan clos au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2002, vol. 567, fol. 32, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

Signature.

(30870/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

HIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 49.454.

Extrait de résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 18 avril 2002

- Le capital social de 2.450.000,- LUF est converti en euro avec effet au 1^{er} janvier 2002. Le nouveau capital se chiffre donc à 60.733,91 EUR et est représenté par 245 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

Certifié sincère et conforme

Pour HIFIN S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2002, vol. 567, fol. 36, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30867/696/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

FOOD HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 25.000,- EUR

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 65.458.

Transferts de parts sociales:

En date du 30 mars 2000, les 1.000 parts sociales de la société FOOD HOLDINGS, S.à r.l. ont été transférées de Monsieur Ferruccio Fiorucci, demeurant Boulevard de Belgique 4, 98000 Monte Carlo à STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR GLOBAL FOOD INVESTMENTS, Max Euwelaan 61, 3062 MA Rotterdam.

En date du 18 avril 2002, les 1.000 parts sociales de la société FOOD HOLDINGS, S.à r.l. ont été transférées de STICHTING ADMINISTRATIEKANTOOR GLOBAL FOOD INVESTMENTS, Max Euwelaan 61, 3062 MA Rotterdam à Monsieur Ferruccio Fiorucci, demeurant Boulevard de Belgique 4, 98000 Monte Carlo.

Luxembourg, le 18 avril 2002.

Pour FOOD HOLDINGS, S.à r.l.

BGL- MeesPierson TRUST (Luxembourg) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30871/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

NORDTHULIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.998.

Madame Cynthia Wald a donné démission de ses fonctions d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société, avec effet au 11 mars 2002.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour NORDTHULIN LUXEMBOURG S.A.

E. Bruin

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30878/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

GLOBAL ENTERPRISE GROUP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.393.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 84, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2002.

Signature.

(30952/816/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

VANEMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 61.168.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 mars 2002, Madame Virginia Matagne, gestionnaire patrimonial, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 19 mars 2002.

Pour VANEMO S.A.

E. Bruin

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30873/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

VALUGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 61.264.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 mars 2002, Madame Virginia Matagne, gestionnaire patrimonial, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 19 mars 2002.

Pour VALUGY S.A.

E. Bruin

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30874/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

UZES, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.990.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2002, Madame Virginia Matagne, gestionnaire patrimonial, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour UZES

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30875/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

STELLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.234.

—
Lors de sa réunion du Conseil d'Administration du 20 mars 2002, MONTEREY SERVICES S.A., 14 rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 20 mars 2002.

Pour STELLA HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30876/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

PARKER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 26.952.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2002, Madame Astrid Galassi, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour PARKER HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30877/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

MONTEREY SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.100.

—
Madame Cynthia Wald a donné démission de ses fonctions d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société, avec effet au 11 mars 2002.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour MONTEREY SERVICES S.A.

E. Bruin

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30879/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

MILLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 78.013.

—
Madame Cynthia Wald a donné démission de ses fonctions d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société, avec effet au 11 mars 2002.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour MILLA HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30880/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

GIORI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.147.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 4 avril 2002

- Suite aux démissions de Messieurs Fabio Armati et Fabrizio Zanardi, Messieurs Riccardo Pisa, né à Brescia (Italy) le 17 mai 1938, demeurant à Monticelli Brusati (Italy), Via Torre 29, et James Lawrence Broadhurst, né à Myrtle Beach, S.C. (USA) le 29 décembre 1963, demeurant à Milano (Italy) in Via F. Bronzetti 9, ont été cooptés Administrateurs à la suite de leur remplacement. Ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs, démissionnaires, mandats venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

GIORI S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30910/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

LUBELMET, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 53.762.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2002, Madame Virginia Matagne, gestionnaire patrimonial, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour LUBELMET

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30881/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

LINARES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.037.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 mars 2002, Madame Astrid Galassi, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 19 mars 2002.

Pour LINARES HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30882/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

LAGAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 78.268.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 mars 2002, Madame Elisa Amedeo, licenciée en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 19 mars 2002.

Pour LAGAR S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30883/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

KULTURA, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.723.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 mars 2002, MONTEREY SERVICES S.A., 14 rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 19 mars 2002.

Pour KULTURA

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30884/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

KRITON, Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 53.397.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 20 mars 2002, Monsieur Bas Schreuders, licencié en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 20 mars 2002.

Pour KRITON

E. Bruin

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30885/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

INTERDENT A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 71.491.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2002, Madame Elisa Amedeo, licenciée en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour INTERDENT A.G.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30886/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

GEDEON HOLDING 2000, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 75.031.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 11 mars 2002, Madame Elisa Amedeo, licenciée en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour GEDEON HOLDING 2000

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30887/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

GENESIS INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 78.183.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2002, Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 20 février 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour GENESIS INVESTMENT HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30888/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

FINPHARMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 84.079.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2002, Madame Virginia Matagne, gestionnaire patrimonial, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour FINPHARMA S.A.

A. Galassi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30889/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

EUROPLANNING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 55.750.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2002, Madame Elisa Amedeo, licenciée en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour EUROPLANNING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30890/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

ECOREAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.875.

—
Madame Cynthia Wald a donné démission de ses fonctions d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société, avec effet au 11 mars 2002.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour ECOREAL S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30891/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

DEALINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 80.312.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2002, Madame Elisa Amedeo, licenciée en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour DEALINVEST HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30893/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

DINOVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 56.924.

—
Madame Cynthia Wald a donné démission de ses fonctions d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société, avec effet au 11 mars 2002.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour DINOVEST

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(30892/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

CORDITE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 73.135.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2002, Madame Elisa Amedeo, licenciée en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour CORDITE HOLDING S.A.

F. Herkes

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(30894/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

COMPARTILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.626.

—
Madame Cynthia Wald a donné démission de ses fonctions d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société, avec effet au 11 mars 2002.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour COMPARTILUX S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(30895/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

JAVI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 28.061.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg le 27 mars 2001

En conformité avec l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et avec les articles 7 et 9 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a décidé de procéder au rachat de 4.736 (quatre mille sept cent trente-six) actions rachetables JAVI INTERNATIONAL S.A. au prix de BEF 1.742,- (mille sept cent quarante-deux francs belges) par action.

Certifié sincère et conforme

JAVI INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30912/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

COMPAGNIE INTERNATIONALE D'OUTREMER «INTEROUTREMER», Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 20.702.

—
Madame Cynthia Wald a donné démission de ses fonctions d'administrateur au sein du Conseil d'Administration de la société, avec effet au 11 mars 2002.

Luxembourg, el 18 mars 2002.

Pour COMPAGNIE INTERNATIONALE D'OUTREMER «INTEROUTREMER»

E. Bruin

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(30896/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

BERGASA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.590.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 mars 2002, Madame Elisa Amedeo, licenciée en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 19 mars 2002.

Pour BERGASA HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(30897/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

BELLUNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 75.165.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2002, Madame Elisa Amedeo, licenciée en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour BELLUNA S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(30898/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

ARQUINOS AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.754.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2002, Madame Elisa Amedeo, licenciée en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 11 mars 2002, en remplacement de Madame Cynthia Wald, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Pour ARQUINOS AG

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(30899/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

GOAD INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.798.

Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

GOAD INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(30902/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

GOAD INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.798.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting held on February 7th, 2002

- The mandates as Directors of Mr Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, residing at 72, rue Dr Joseph Peffer, L-2319 Howald, and Mr Alain Renard, employé privé, residing at 17, rue Eisenhower, L-8321 Olm as well as Mrs Françoise Stamet, maître en droit, residing at 7, rue de la Gare, L-8066 Bertrange and Ms Carole Caspari, employée privée, residing at 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg be reconducted for a new statutory term of six years until the Annual General Meeting of 2008.

- The mandate of FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg as statutory Auditor be reconducted for a new statutory term of six years until the Annual General Meeting of 2008.

Luxembourg, February 7th, 2002.

For true copy

GOAD INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

Directors

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30911/795/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

BONVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.672.

Les statuts coordonnés du 13 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

BONVALUX S.A.

Signatures

Administrateurs

(30901/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

BONVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.672.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

BONVALUX S.A.

Signatures

Administrateurs

(30904/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

BONVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.672.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

BONVALUX S.A.

Signatures

Administrateurs

(30905/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

BONVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.672.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

BONVALUX S.A.

Signatures

Administrateurs

(30906/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

BONVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.672.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

BONVALUX S.A.

Signatures

Administrateurs

(30907/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

BONVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 37.672.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 décembre 2001

- La valeur nominale des actions est supprimée;
- Le capital social de la société est converti en Euro de sorte que le capital social sera désormais fixé à EUR 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale;
- deux administrateurs sont autorisés à mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et de procéder à leur publication.

Fait à Luxembourg, le 13 décembre 2001.

Certifié sincère et conforme

BONVALUX S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30915/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

EOI FIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 64.500.000,-.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.582.*Avis d'acquisition de parts*

Suite à une cession de parts sous seing privé du 18 mars 2002, le capital de la société EOI SYKES, S.à r.l., se répartit de la manière suivante:

TRISTAR FIRE

Calle 50, N° 102 Edificio Universal Apartado 6878, Panama 61.275 (soixante et un mille deux cent soixante-quinze)

Jean-Christophe Pillois

16, Fernshaw Road GB-SW10 OTF London 1.290 (mille deux cent quatre-vingt-dix)

Emmanuel Sebag

77, Onslow Garden GB-SW73QD London. 1.290 (mille deux cent quatre-vingt-dix)

Cyril Abecassis

29, chemin Jean-Achard CH-1231 Conches 645 (six cent quarante-cinq)

Total 64.500 (soixante-quatre mille cinq cents)

Fait le 18 mars 2002.

Certifié sincère et conforme

EOI SYKES, S.à r.l.

F. Mesenburg / C. Bitterlich

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30909/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

INIZIATIVA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 46.159.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mars 2002

- Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant au 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen, est nommé en tant qu'administrateur supplémentaire de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002.

Certifié sincère et conforme

INIZIATIVA S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30913/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

FUR INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 72.932.

Il résulte de trois lettres de démission du 20 février 2002 que Messieurs Claude Zimmer, Guy Hornick et Pierre Lentz ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le contrat de domiciliation conclu entre BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE (anc. COMPAGNIE FIDUCIAIRE) et FUR INVESTMENTS HOLDING S.A. en date du 28 décembre 2000 est résilié avec effet immédiat.

Luxembourg, le 19 avril 2002.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 29, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30934/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

QUADREX GROUP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.935.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 14 février 2000

- Les mandats d'Administrateurs de Monsieur Jean-Paul Reiland, employé privé, demeurant au 24, rue Jean Engel, L-7793 Bissen et de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant au 72, rue Dr Joseph Pepper, L-2319 Howald, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

- Le mandat d'Administrateur de Monsieur Ernest A. Chehab n'est pas reconduit.

- La société FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands, est nommée en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Ernest A. Chehab. Le mandat de la société FINIM LIMITED viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

- Le mandat de FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, 25A, boulevard Royal, L-2086 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes est renouvelé pour une nouvelle période statutaire de 6 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

- Mademoiselle Carole Caspari, employée privée, demeurant au 159, Mühlenweg, L-2155 Luxembourg, est nommée en tant qu'Administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Certifié sincère et conforme

QUADREX GROUP INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30914/795/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

QUADREX GROUP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 22.935.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2002, vol. 567, fol. 25, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2002.

QUADREX GROUP INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(30903/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

GIROFLEX LUXEMBURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 31.762.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 19, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 25 février 2002

Sont nommés administrateurs, leur mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président,

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant à Kehlen,

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Signature.

(30928/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

TPI PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.769.

—
Suite à la démission de Madame Leslie Armitage en date du 11 avril 2002 et à la nomination de Monsieur Christopher Finn en qualité de nouveau gérant, le conseil de gérance de la société se compose désormais comme suit:

- Monsieur Christopher Finn, demeurant au 13, Randolph Crescent, London, W9 1DP, United Kingdom;
- Monsieur Hans Dieter Honsel, demeurant à Casa Tamaro, CH-6574 Vira-Fosano;
- Monsieur Dr Frank Töfflinger, demeurant à Wankstrasse 25, D-85598 Baldham.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2002.

Pour la société

ANDERSEN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2002, vol. 567, fol. 36, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(30916/501/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

AGRILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 5.410.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 27, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2002.

Pour la société

ANDERSEN S.A.

Signature

(30917/501/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

TECSERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.
R. C. Luxembourg B 38.719.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 567, fol. 27, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 avril 2002.

Pour la société

ANDERSEN S.A.

Signature

(30918/501/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2002.
